

Saint-Sébastien-d'Aurefeuille



L'Echo Municipal

HIVER 2023

Chers concitoyens,

Le bulletin de janvier est celui dans lequel je vous adresse, au nom du Conseil Municipal et des agents, des vœux de bonheur et de santé. Je trouve que l'exercice devient de plus en plus difficile.

Bien entendu, votre équipe municipale reste soudée et dynamique autour des projets communaux, de l'aide à celles et ceux qui sont en difficulté, des fêtes et cérémonies qui ponctuent l'année, et du fonctionnement quotidien de l'administration de la commune, de l'état civil à l'urbanisme en passant par l'école et les risques inhérents à notre vallée ...

Mais nul ne peut ignorer ce qui se passe au niveau régional, national et mondial. Comment ne pas frémir en regardant l'évolution de nos sociétés et de notre environnement ? La guerre revenue en Europe, l'augmentation brutale des coûts des matières premières et de l'énergie, l'extinction massive des espèces dans une quasi indifférence, la désertification des territoires ruraux, la montée des extrémismes politiques qui ne laisse rien augurer de bon pour les temps à venir ...

La plupart des dirigeants s'accordent à dire qu'il faut changer de paradigme, mais aucun d'entre eux n'ose franchir le pas.

Alors, au niveau communal, imaginons et agissons ! Réalisons des projets sociaux et environnementaux ambitieux !

La série de crises que nous venons de connaître, tant sanitaire que géopolitique, économique ou environnementale a donné naissance un peu partout à des réflexions, des idées et des projets concrets qui laissent entrevoir l'opportunité d'un monde différent de celui qui nous mène vers l'épuisement des ressources et des conflits sans fin.

Puisse la dynamique locale insufflée par nous tous, entraîner les dirigeants politiques à l'action !

Nous nous devons d'agir autant que possible pour nous et pour les générations à venir.

Dans cette perspective, je vous souhaite à toutes et à tous d'avoir la santé pour cette nouvelle année, de profiter de tous les instants de bonheur que vous pourrez partager avec votre famille et vos proches, et d'insuffler un vent de changement dans notre monde, à tous les niveaux, pour que l'humanité prenne une nouvelle voie, plus empreinte de sagesse et de fraternité.

Guy Manificier

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE AU CCAS !



Le CCAS au Marché de Noël

Le CCAS était une nouvelle fois présent sur le Marché de Noël organisé samedi 26 novembre par l'Office Municipal.

Vous avez été nombreux à goûter au traditionnel vin chaud et à déguster les gâteaux réalisés par les bénévoles. La tombola, organisée pour la 1ère fois, a remporté un vif succès, tout comme la vente des calendriers de la commune.

Cette année encore, les couturières du Dé à Coudre ont démontré leur savoir-faire en présentant des objets originaux confectionnés avec soin. La majeure partie des bénéfices de cette vente a été reversée au CCAS.

Un grand merci de la part de toute l'équipe pour la générosité sans faille dont font preuve, année après année, les membres du Dé à Coudre !



Le Noël du CCAS

Samedi 10 décembre, le CCAS a fêté Noël en avance avec les aînés et les enfants de la commune. La journée a débuté par un apéritif suivi d'un repas festif offert exclusivement aux aînés (+ de 75 ans) et partagé avec les membres du CCAS, du Conseil Municipal et de quelques habitants.

La journée s'est poursuivie par l'arrivée des enfants. En début d'après-midi, les enfants accompagnés de leurs parents se sont joints aux convives. En attendant le spectacle de magie prévu à 15h30, les enfants ont pu déguster du pop-corn et de la barbe à papa. Certains ont pu écrire une lettre au Père Noël et la poster, d'autres ont sollicité Virginie (*Les récréations créatives*) pour un tatouage pailleté et la création de décorations de Noël. Après le spectacle *Stan et les baguettes d'Ollivander*, le Père Noël a fait son apparition et a distribué les cadeaux, aidé de la Mère Noël ! Petits et grands ont ensuite eu droit à de délicieuses bûches au chocolat et aux mandarines, préparées par la boulangerie du *Moulin Cévenol*, tenue par un couple d'agriculteurs. Un apéritif a clôturé cette belle journée !



Légendes de gauche à droite et de bas en haut :

Une barbe à papa très plébiscitée - Le repas des aînés, une trentaine de convives au rendez-vous - Le Père Noël veille sur la barbe à papa - L'atelier créatif animé par Virginie - L'atelier paillettes - Le spectacle de magie - Un Père Noël bien entouré ! - La mascotte du CCAS.





L'arrivée du Père Noël



La distribution des cadeaux



Si vous le souhaitez, nous pouvons vous transmettre les photos par courriel ou sur clé USB. Merci de vous rapprocher du secrétariat de la Mairie.

Sondage navette



Une réflexion est lancée sur la possibilité de mettre en place un service régulier de navette le jeudi matin pour se rendre sur le Marché d'Anduze.

Si vous êtes intéressés, merci de le signaler auprès du secrétariat de la Mairie : 04 66 61 70 84 ou mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

Cérémonie du 11 novembre 1918



Légendes : Minute de silence - Dépôt de gerbe par une agrifolienne et le Lieutenant-Colonel François Perez du 28^{ème} régiment des transmissions d'Issoire

Plus que jamais la cérémonie du 11 novembre vient nous rappeler l'importance de la mémoire au vu de l'actualité brûlante de ces derniers mois en Europe. Les agrifoliens ont su, comme à l'accoutumée, répondre présent à cette journée commémorative.



Campagne de recensement 2023



Recensement
de la population 2023

www.le-recensement-et-mol.fr

Selon notre périodicité quinquennale, le recensement est de retour dans notre commune début 2023. Le recensement est une affaire civique qui nous concerne sans exclusive. Et elle est d'importance puisqu'elle apporte une information précieuse quant à la sociologie de notre

commune mais aussi par son impact direct sur les ressources financières communales. Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille oscille depuis plusieurs années autour du seuil des 500 habitants. Or ce seuil conditionne le niveau de plusieurs financements avec, comme pour tout seuil, un effet particulièrement brutal si nous devons repasser en dessous.

La durée du recensement s'étale sur un gros mois à partir du 19 janvier et s'articule autour de trois campagnes : une campagne de catégorisation des résidences et de dépôt de documents permettant une campagne Internet puis une campagne collecte physique. Ce sont les deux agents recenseurs que nous avons recrutés, Patricia BEAUD et Mathilde LAPIN, qui iront à votre contact si vous n'avez pu transmettre directement les informations requises par Internet sur le site dédié.

Bien sûr, **les informations recensées ne sont pas intrusives, peu nombreuses et fortement protégées par les dispositifs de confidentialité de la CNIL.** La démarche personnelle de recensement via Internet est donc l'option qu'il conviendrait de privilégier au bénéfice de tous. Néanmoins, Patricia et Mathilde se déplaceront chez toutes les personnes qui n'auront pu transmettre par voie dématérialisée, pour compléter la campagne ou aider ceux qui en auraient besoin. Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil.

Travaux



Champignons réfléchissants "faits maison" suite à une idée lumineuse d'un élu du Conseil Municipal : de nouveaux champignons réfléchissants sont apparus sur la commune pour sécuriser les bas-côtés des routes. Après la Bastide et le Mas Icard, ils ont essaimé sur différents hameaux.

Les panneaux du sentier d'interprétation : Les panneaux verts qui avaient été installés par l'Agglo d'Alès juste avant la journée d'inauguration du Sentier Patrimonial étaient des panneaux provisoires. Ils commençaient à être abîmés par les intempéries mais ils viennent d'être remplacés dans le courant du mois de janvier par des panneaux définitifs.

De nouveaux abris containers à La Vigne, la Cabanette et Carnoulès : La municipalité a décidé de refaire les abris containers en utilisant des panneaux de chêne brut qui s'intègrent parfaitement dans notre environnement rural.



Rappel CCAS
à l'attention des personnes âgées de plus de 65 ans et de leurs conjoints

Galette des Rois Samedi 4 Février
à 14h30 au Foyer Communal
Une animation musicale viendra égayer cette rencontre.

Inscrivez-vous vite !



Calendrier 2023

Redécouvrez la chanson de la commune composée dans les années 30 !
Format A4 - 14 pages



Disponible :
à la Mairie
à la Bibliothèque
au Saint-Seb

4€
minimum

Formation de secourisme

Premiers Secours Civiques Niveau 1

Samedi 28 Janvier
Samedi 25 Février

8h30-12h / 13h-16h30 à la Mairie



Tarif de la formation : 60€/personne

Participation de la mairie : 40€/personne

Tarif pour les agrifoliens : 20€/personne

(et inscription sur la liste des secouristes de la commune)

Formation accessible dès 10 ans

Inscription obligatoire auprès du secrétariat de la Mairie :

Par téléphone : 04 66 61 70 84

Par courriel : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

**Initiez-vous aux gestes
qui sauvent !**

Service civique



Il y a quelques temps, la municipalité avait été sollicitée par un jeune homme pour effectuer un service civique dans notre commune. S'il n'a pas été possible de trouver une mission mettant en adéquation ses compétences et nos besoins dans le cadre juridique très strict du service civique, l'idée a fait souche. Nous sommes en train de préparer les contours d'une mission touchant à l'école et au CCAS que nous envisagerions de confier à la jeune personne que nous avons rencontrée avant les fêtes par l'intermédiaire de la MLJ. Cette démarche pourrait se concrétiser mi-janvier...

La Bibliothèque

Une nouvelle subvention de la DLL

Fin 2022, la municipalité a obtenu une subvention de la DLL (Direction du Livre et de la Lecture).

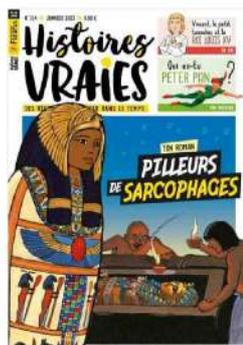
Il s'agit de la seconde subvention obtenue en l'espace de deux ans.

Pour mémoire, la première concernait une aide aux collections ; elle a permis de réalimenter le fond des ouvrages jeunesse pour un montant d'environ 2000€. Cette seconde subvention concerne cette fois-ci la prise en charge financière d'une partie du nouveau mobilier de la bibliothèque acquis en début d'année 2022 après sa rénovation.

Le montant octroyé est de 1250€ net (montant maximal possible calculé en fonction de la superficie de la bibliothèque) sur une facture totale de 3718€ TTC.



Dernière acquisition de l'année



Deux nouveaux abonnements pour les 8-12 ans

Jusqu'à présent, les magazines auxquels la bibliothèque municipale s'est abonnée, ne concernait qu'un public d'adultes : *L'Histoire*, *Géo* et *La Garance Voyageuse*.

Il était temps de faire également plaisir à notre jeune public en l'abonnant à deux nouvelles revues mensuelles : *La Salamandre Junior*, la revue des explorateurs nature et *Histoires Vraies*, pour les amateurs de lecture et d'histoire.



Dernière visite de l'école avant les vacances de Noël !



Timone story, dernier ouvrage de Dominique Bernard

Le nouveau roman policier de Dominique Bernard vient de paraître.

Ancien commissaire divisionnaire de police installé sur notre commune, il puise son inspiration de faits vécus tout au long de sa carrière. Cette nouvelle intrigue se situe cette fois-ci à Marseille, une fiction qui saura tenir les lecteurs en haleine. Une dédicace est prévue Mercredi 15 Février à la bibliothèque.



Les concerts et spectacles

Concert des Crooner Discount le 16 novembre

Le public est venu en nombre pour assister à ce concert de jazz. Les 4 jeunes musiciens de Crooner Discount ont revisité des morceaux de jazz et de Rythm'n' blues des années 50. Ils étaient venus en voisins car 3 des 4 musiciens sont originaires d'Alsès et le 4ème de Montpellier.

Vincent Bassou à la guitare, Charles Huck à la contrebasse, Simon Laurent à la batterie et Joseph Vuvan au piano ont conquis le public par leur brillante prestation.

Le concert s'est clôturé par un scat rondement exécuté par Daniel Huck, le père de Charles.



Concert de Natacha Santos et Verioca le 11 décembre

En ce dimanche gris de décembre, les habitués de la Salle du Temple ont pu s'évader sous le chaud soleil brésilien.

Natacha Santos et Verioca ont interprété à la guitare, au cavaquinho et aux percussions leurs propres compositions de samba et de bossa nova. Elles ont également repris des morceaux de prestigieux musiciens brésiliens tels que Paulinho Da Viola, Vinicius de Moraes et Chico Buarque. Ce riche répertoire au rythme entraînant a enchanté l'auditoire qui a salué cette belle prestation par une salve d'applaudissements.



Incubation par la Cie CLAAP

Huis Clos théâtral satirique, spectacle burlesque qui interroge une société à bout de souffle, il met en scène les échanges de deux personnages antagonistes. Géraldine, sociopathe survivaliste séquestre Colombes, quadragénaire bourgeoise, dans son bunker pendant 407 h.

Au travers d'une narration haletante, alternent les moments de cohabitation forcée et des scènes de vulgarisation scientifique loufoque. Du drôle au tragique, de la dénonciation à

l'humour noir, Incubation est le premier volet d'une trilogie visant à interroger sur l'état de notre société, les questions écologiques et sociales.

Samedi 28 Janvier à 20h30 au Foyer Municipal.

Sortie de résidence

Depuis 2014, une convention de partenariat renouvelée chaque année associe la municipalité avec l'Association Arts Vivants en Cévennes (AVEC).

Deux semaines par an, la municipalité met à disposition la Salle du Temple pour des résidences d'artistes en échange d'un spectacle offert aux habitants de la commune. C'est dans ce cadre-là que le ballet Vibrations a été présenté au public le 8 décembre. Par son originalité et sa qualité, la représentation a connu un vif succès.



VIE ASSOCIATIVE

Le Dé à Coudre au Marché de Noël

Le Dé à Coudre, soutenu par l'Office Municipal lors du Marché de Noël qui s'est tenu le Samedi 26 novembre 2022 sur la Place de la Mairie de notre Commune, a fait une bonne recette, qui a été en partie reversée au CCAS, le solde étant conservé pour permettre l'achat de fournitures en vue de la confection de nouveaux objets pour le Marché de Noël de 2023.



Nous remercions Monsieur le Maire qui nous permet de nous réunir à nouveau à la Salle du Conseil tous les jeudis après-midi, de 14 à 18 heures.

Monique CRESSOT nous a quittée, notre amie et pionnière du Dé à Coudre depuis son origine, en 2010, avec son point de croix et ses cartes postales... une grande pensée de la part de notre Club à tous ceux qui l'aimaient. Nous souhaitons un très bon rétablissement à Myriam BERNARD, blessée et en cours de rééducation.

Le Dé à Coudre poursuit son aventure et propose aux habitants de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille de réaliser des travaux de couture (ourlets, fermetures éclair, pose de boutons, etc...) toujours au profit du CCAS.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année 2023 !

Les écoles en fête !

Les associations du Sou des Écoles et de l'APE de Mialet, Généragues et Saint-Sébastien ont repris du service cette année lors d'un apéritif offert à tous à la rentrée, avec restitution de l'année précédente. A suivi la fête d'Halloween début novembre, autour d'une tartiflette, de contes et de la traditionnelle chasse aux bonbons l'après-midi. Deux projets scolaires ont été présentés aux parents, Slam et Cirque, sous forme de petits spectacles suivi d'un moment convivial animé par le Sou des Ecoles.

Pour fêter les vacances de Noël, les enfants ont aussi eu la joie de partager une après-midi jeux de société avec les parents d'élèves, ainsi qu'un goûter offert à chaque classe.

La suite se prépare, avec une vente de brioches prévue en janvier, un grand carnaval festif autour d'un repas en février, avant la fête de printemps et son marché aux fleurs...

Au plaisir de partager encore ces moments avec vous !

Pour tout renseignement ou nous rejoindre dans l'organisation des événements, contactez Alexis 06 83 00 36 31 L'équipe du sou et de l'APE



Téléthon 2022, des résultats très encourageants

Pourtant en ce mois de décembre 2022, le téléthon a cumulé tous les handicaps : s'ajoutant à une frilosité générale visant à limiter les dépenses, le temps calamiteux a plombé la participation aux diverses manifestations.

Malgré cela la bonne humeur et le dynamisme des bénévoles de AMOUS SOLIDARITE étaient au rendez-vous lors des principaux événements :

Vendredi 2 décembre :

- Une table de vente exposait produits locaux, objets artisanaux et livres des bibliothèques des deux communes au Marché de Généragues
- Un concours de pétanque était organisé par la Boule Généragaise
- Une petite histoire « Elle est où la mer ? », était contée par Anne-Marie aux enfants de la maternelle du RPI



· La matinée se terminait par l'accueil des personnalités locales et de tous visiteurs invités à l'apéritif inaugural.

Samedi 3 décembre, en soirée, Mia et Sam, de la Comédie du Zèbre, jouaient à la Salle du Temple de Saint-Sébastien une pièce nommée "Et c'est quoi le titre ?".

Enfin, dimanche, la randonnée prévue le matin à Saint-Sébastien a dû être annulée en raison de la pluie diluvienne.

Le rayon de soleil de l'après-midi a redonné l'envie de sortir et de venir au Foyer de Généragues à la représentation des « Mange-disques » d'Anduze, suivis par les Solilou et leur orgue de barbarie.

L'ambiance était au rendez-vous, y compris lors de la collation après le spectacle.

Vendredi 9 décembre avait lieu le tirage de la Tombola au Marché de Généragues.

Merci à vous tous qui avez permis de collecter 4330 euros et rendez-vous au Téléthon 2023 !

Soirée Castagnade

Samedi 22 octobre, la traditionnelle Castagnade organisée par l'Office Municipal a rassemblé une centaine de personnes au Foyer municipal. Bonne humeur et jovialité étaient au menu ainsi que les châtaignes grillées offertes par les habitants de Champinèze. Elles ont également accompagné dans les assiettes le sauté de porc préparé par Le Saint-Seb et le roulé à la crème de marrons. L'animation musicale assurée par le DJ Love Night a été très appréciée par de nombreux danseurs jusqu'au bout de la soirée. Vivement la Castagnade 2023 pour pouvoir nous replonger dans une si bonne ambiance rendue possible grâce au travail de nombreux bénévoles des associations de la commune !



Arts Présents

C'est parti ! L'association Arts Présents construit ce qui est déjà sa 6^{ème} Saison.

Un CA, largement renouvelé par l'AG de novembre 2022, a immédiatement désigné son bureau : François MAES (président), Jak PERRET (secrétaire), Didier DEBERGUE (trésorier) - (photo : de gauche à droite)

Nous maintenons les expositions principales en juillet et en août - avec une possible amorce en juin.

Un appel à candidature sera passé, sur différents canaux, dès le mois de janvier.

Dans le souci d'élargir la visibilité de cette 6^{ème} Saison, nous tenons à améliorer nos divers moyens de communication :

- dynamisation du site internet ;
- tractage de flyers en des lieux porteurs (marchés et centres commerciaux) ;
- publication régulière, tout au long de l'été et par tous les artistes et sympathisants, sur les réseaux sociaux ;
- mise en place d'une synergie avec d'autres associations et actions locales.

Fidèles au principe de la diversité artistique et géographique des exposants, nous savons d'expérience que la topographie et la lumière de ce lieu magique - le Temple du Ranc - favorise une rencontre, entre artistes et visiteurs, en toute harmonie visuelle.



Une nouvelle saison avec Le Saint-Seb

Toute l'équipe du Saint-Seb vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023 !

La saison 2023 débutera avec le déjeuner et après-midi jeux des aînés, le mercredi 25 janvier. Nos horaires d'hiver, applicables du mercredi 25 janvier au mercredi 05 avril 2023 seront comme suit :

Mercredi : 9h à 17h30 ; Jeudi : 9h à 15h ; Vendredi : 9h à 14h et 16h à 21h ; Samedi : 9h à 14h et 16h à 21h

Le mois de février sera particulièrement à l'honneur avec deux événements à thème majeurs :
- la Chandeleur avec ses crêpes, mercredi 1er février de 12h à 17h, jeudi 02 février et vendredi 03 février de 19h à 21h.

Repas 15 € et places limitées à 18 personnes

- la Saint Valentin avec un menu gastronomique en soirée + animation, mardi 14 février, 19h30.

Repas sur réservation 25 € hors boissons, servi à l'assiette élaborée par l'équipe et ses deux chefs, places limitées à 18 personnes. Coup d'oeil sur le menu :

Tartare de saumon sur ses petits légumes

Tourmedos Rossini sauce poivre

Cœur moelleux Saint Valentin

Deux animations vous seront aussi proposées au mois de mars : repas/musique et le repas/jeux.

Nous vous rappelons que nous élaborons des plats traiteurs à consommer sur place ou à emporter, nous vendrons des desserts le vendredi et le samedi (sur commande) ainsi que timbres et cigarettes.

Enfin, l'AG du Saint-Seb se tiendra le 10 février avec un appel à cotisation de 12 € et une invitation aux agrifoliens ou autres personnes de l'extérieur à participer au fonctionnement du PMS en dédiant une journée de bénévolat dans le mois dans les "coulisses" du Saint-Seb !

A très vite pour cette nouvelle saison !



ACCA

Notre traditionnel concours de chiens rapprocheurs aura lieu les 4 et 5 Mars, au foyer communal. On pourra y voir différentes races de chiens courants et les suivre sur le terrain. Une restauration à base de gibier sera servie les 2 jours à midi, et le samedi soir, un aligot sur réservation au 04.66.61.62.59.

POINTS JURIDIQUES

Nous avons régulièrement à la mairie des demandes concernant des conflits de voisinage. Bien souvent, le fait de rappeler la règle permet de revenir à une situation apaisée et de régler le conflit. C'est pourquoi nous avons décidé de créer cette nouvelle rubrique dans notre bulletin pour rappeler quelques règles à respecter pour bien vivre ensemble ...

Les chiens et les animaux : aboiements et errance ...

Les aboiements de chiens :

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité." (Article R. 1334-31 du Code de la santé publique).

Les aboiements des chiens peuvent porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Il est donc important pour les propriétaires ou détenteurs de chiens, d'y faire attention. Des sanctions pénales peuvent être appliquées (article R. 623-2 et 131-13 du Code pénal, R. 1337-7 du Code de la santé publique, article 222-16 du code pénal), pouvant aller jusqu'à 15 000€ d'amende et un an d'emprisonnement. Les éléments pris en compte par le juge civil seront la durée, la répétition du bruit, ainsi que le lieu où il est engendré (ex : quartier calme).

Pour les victimes de ces nuisances sonores, plusieurs solutions sont possibles : règlement amiable, règlement administratif (courrier au maire), règlement pénal (plainte au commissariat de police ou à la gendarmerie, ou auprès du Procureur de la République), le recours judiciaire (saisie du tribunal d'instance ou de grande instance, ou du tribunal de police) si les autres solutions ont été vaines.

Les animaux errants :

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (article L.211-19-1 du Code rural et de la pêche maritime).

Lors de la perte d'un animal, il convient de prévenir la mairie, la police municipale, la gendarmerie, et d'appeler la fourrière ou les refuges les plus proches. Une application gratuite a été mise en place afin de simplifier les démarches en cas d'animal perdu : "Filalapat".

Lorsque des animaux domestiques sont trouvés errants sur les terrains d'autrui sans détenteur (ou qu'il refuse de se faire connaître), le propriétaire du terrain a le droit de les faire conduire immédiatement au lieu de dépôt désigné par l'autorité municipale. La prise en charge et le maintien des animaux au lieu de dépôt sont aux frais de leur propriétaire ou détenteur.



Les règles d'élagage

Végétaux en limite de propriété :

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

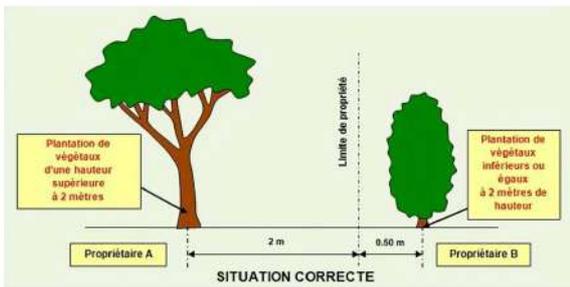
Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil) :

Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative, pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Entretien des plantations (Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921) : tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).

Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989).



Élagage au droit du domaine public,
plus qu'un respect, un devoir



AGENDA

Cet agenda est donné sous réserve des consignes sanitaires qui peuvent évoluer et entraîner l'annulation de certains événements.

Samedi 21 Janvier : Cérémonie des Vœux à 19h au Foyer Communal

Samedi 28 Janvier : Formation de secourisme à la Mairie avec un formateur de l'UDSP 30

Samedi 28 Janvier : Pièce de théâtre Incubation par la compagnie CLAAP à 20h30 au Foyer Communal

Mercredi 1er Février : Menu spécial Chandeleur de 12h à 17h proposé par le Saint-Seb au PMS

Jeudi 2 Février et Vendredi 3 Février : Menu spécial Chandeleur de 19h à 21h proposé par le Saint-Seb au PMS

Samedi 4 Février : Galette des rois du CCAS au Foyer Communal pour les aînés de Saint-Sébastien et de Généragues

Mardi 14 Février : Menu gastronomique de la Saint Valentin proposé par le Saint-Seb à 19h30 au PMS

Mercredi 15 Février : Séance de dédicace du dernier roman policier de Dominique Bernard à 16h à la Bibliothèque municipale

Samedi 25 Février : Formation de secourisme à la Mairie avec un formateur de l'UDSP 30

Week-end du 4 et 5 Mars : Concours des chiens rapprocheurs organisé par l'ACCA au Foyer Communal

Samedi 18 Mars : Loto du CCAS à partir de 15h30 au Foyer Communal

Samedi 25 Mars : Concert Tiziana Valentini à 20h30 à la Salle du Temple

Samedi 15 Avril : Soirée Gipsy avec Rumba Is Compas à 19h30 au Foyer Communal



PAROLES D'HABITANTS

Monique Cressot nous a quittés



Monique habitait depuis 1996 la Frigoule, petit hameau sympathique de la commune de Saint-Sébastien, après un long séjour en Afrique. Mais c'est en 1972 que le couple Cressot avait acquis ce bien pour y venir en vacances et y passer la retraite.

Elle avait connu son mari, Hubert, au Congo où il était militaire. Elle chantait comme lui dans une chorale. Et ce fut le coup de foudre réciproque. « Ce sera lui mon mari, pas un autre » avait-elle annoncé à sa famille. Le mariage fut célébré à Brazzaville en 1957.

Depuis, ils ne se sont plus quittés. Ils ont eu trois enfants, des garçons, qui vivent en région parisienne.

Monique attirait l'amitié et le respect. Elle avait un caractère bien trempé et ne cachait pas ses idées ou ses sentiments.

Elle avait participé à la création du club de couture « Le Dé à Coudre » il y a une dizaine d'années. Elle adorait broder. Ses œuvres d'une grande précision étaient vendues lors du marché de Noël au profit du CCAS.

Son mari, Hubert, avait fait partie de l'équipe municipale jusqu'au poste de 1er adjoint.

Sa disparition en juin 2020, alors qu'il venait d'avoir 85 ans, fut une épreuve pour Monique, qu'elle prit néanmoins avec un fatalisme assumé.

Elle adorait lire et avait une connaissance pointue de notre langue. Ainsi, elle était sollicitée chaque trimestre pour traquer les fautes d'orthographe et de syntaxe du bulletin municipal. C'est également elle qui avait corrigé le manuscrit de mon quatrième roman FUSION. J'ai suivi à la lettre ses recommandations.

La maladie, que tu combattais depuis plusieurs années, a eu le dernier mot. Tu avais 83 ans. Mais nous ne t'oublierons pas.

Dominique Bernard

Remerciements

Mon aîné et ma fille ont fait leur vie un peu loin. Quand ils viennent, on est plutôt chez nous. Quand ils étaient jeunes, il n'y avait pas ce dynamisme et j'ai été heureuse qu'ils découvrent tout ce qui a changé grâce à vous qui œuvrez au Saint-Seb et dans l'équipe municipale. C'est formidable, j'espère que vous en avez conscience !

Il y a 30 ans, il y avait un cœur de village et des hameaux. Les gens ne se connaissaient pas d'un hameau à l'autre et rien ou presque n'était fait pour nous réunir. A part peut-être les chasseurs et L'Aigrefeuille ! Aujourd'hui s'est créé une âme de village, les gens se rapprochent parce qu'ils en ont l'occasion et le Saint-Seb, tel qu'il fonctionne, participe amplement à cet élan. Alors quand on apprécie le lieu, les gens... il faut le dire, les remercier et les encourager !

Annie Fraïsse

ETAT CIVIL

17.11.2022 : Décès de Lucienne, Rachel GRAS

05.12.2022 : Décès de Monique, Marie, Geneviève COLLET veuve CRESSOT

07.12.2022 : Décès de Jacqueline, Irène, Yvonne, Lorette PASSEBOIS veuve MAURIN

Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : tous les jeudis de 14h à 18h en mairie, salle du Conseil

Gymnastique douce du CCAS : tous les mardis de 11h à 12h au Foyer communal

Gymnastique la Santoline : tous les mardis de 19h à 20h au Foyer communal (davidmauricette@free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Karaté : lundi de 19h30 à 21h et jeudi de 19h30 à 21h au Foyer communal

Bibliothèque municipale : ouverte le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 12h

Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr / téléphone : 04 66 24 14 91

CCAS : ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 / le Lundi de 13h à 17h, le Mardi de 13h à 16h30 et le Jeudi de 13h à 16h

Tél : 04.66.61.70.84 - **mail** : mairiedesaintsebastien@wanadoo.fr

Site internet officiel de la Mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr

Retrouvez toutes les infos de votre commune sur l'appli PanneauPocket.

Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction : Guy Manificier

Secrétaire de rédaction : Myriam Ouali

Rédaction : Dominique Bernard, Christine Çapliez, Guy Manificier, Eléonore Martial, Myriam Ouali, Francis Rideau

Relecture : Christine Biagi, Nelly Canonge

Journal tiré à 300 ex.